

Conseil de Quartier n° 4 «LES COLONNES DE LA PAIX».

C.R. de la réunion publique du C.Q. n° 4, jeudi 13 OCTOBRE 2011 à 20 heures 30.

Etaient présents : Mme Thépault, M. Viollet (Membre du collège du C.Q. n° 4), M. Riaux, M. Guénot (Membre du collège du C.Q. n° 4), M. Piccolo, M. Sébillaut,

Excusés : M. Caranton, Mme Méry (Membre du collège du C.Q. n° 4).

Elus présents : M. Callegari, dès 20 heures 30, et ce jusqu'à l'arrivée de M. Delpic à 22 heures 10. M. Delpic participait à la réunion publique du C.Q. n° 2, suite à l'invitation par C.Q. Date et horaire identiques à ceux du C.Q. n° 4.

I)- Notre nouvelle place du marché Gambetta :

M. Callegari procède à l'historique du déplacement du marché Gambetta sur son lieu actuel. Les nouveaux commerçants venus ont abandonné les uns après les autres pour des raisons diverses mais surtout par manque de clients.

Afin de redynamiser le marché, une activité annexe sera faite le, **samedi 29 octobre** en collaboration avec M. Marco. M. Marco organisera **un vide grenier / braderie** sur le site et fera venir également quelques commerces de bouche.

II)- Futurs emplacements envisagés par la S.A. La Poste au sein de notre ville (Le bureau principal et les deux P.R.C.) :

Les participants demandent des informations relatives aux futurs emplacements : du bureau principal (Gambetta) et du bureau annexe (Place Berlioz)

Réponses recueillies auprès de l'adjoint au maire délégué au développement du commerce local, ... / ... et de l'adjoint au maire délégué à l'urbanisme opérationnel :
C'est un dossier privé entre la S.A. La Poste, le groupe Casino et la Société Foncière Paris Languedoc (S.F.P.L.), en cours de négociation et donc encore à l'état de projet.

L'implantation du bureau principal de la S.A. La Poste, pourrait être située dans la galerie basse du Centre Commercial «Grand Bois» avec une exposition sur l'avenue Saint-Saëns. Ce bureau principal d'un concept nouveau (Accueil du public renforcé, /) serait complété par un dispositif composé de 2 Points Relais Commerçants (P.R.C.) et répartis de la manière suivante : le 1^{er} P.R.C. sur le quartier Gambetta et un second serait créer à l'Ouest des lignes SNCF / Fret et RER C.

Ce dispositif pourrait être opérationnel, fin 2012. Dans ce dossier privé important pour notre ville, la municipalité est demandeuse d'informations régulières et son rôle se limite à : «force de propositions». Pas de rôle décisionnaire.

III)- Galerie marchande du centre commercial «Grand Bois» :

Dans les prévisions à plus ou moins long terme, l'installation d'un Speedy et d'un magasin Picard est toujours prévue sur le parking haut de Géant.

La réouverture du café Berlioz serait possible courant NOVEMBRE 2011.

La future médiathèque pourrait être implantée à côté de la salle Berlioz, en lieu et place de l'ancien Drugstore. Attente confirmation ?

IV)- Zone d'Aménagement Concertée «Z.A.C. Gambetta» :

Le Pôle culturel : Les clauses du cahier des charges ne seraient pas respectées ?

Réponse recueillie auprès de Monsieur le Maire et de l'adjoint au maire délégué à la Z.A.C. Gambetta :

Le bureau technique chargé du suivi de ce pôle, n'a pas transmis de dysfonctionnement à la municipalité et de plus, elle ne comprend pas pourquoi de telles inexactitudes sont formulées oralement et circulent.

V)- Secteur de la Voirie d'intérêt communautaire :

Confirmation est donnée que lors d'importants travaux de voirie ou des travaux de rénovation de voiries (chaussées et trottoirs), des gaines seront mises en place sous trottoirs, afin de permettre le passage de fibres optiques, des lignes de F.T. et les lignes de distribution de l'énergie électriques aux différents abonnés – ErDF -.

Exemple 2011 : Mise en place de 2 gaines et 2 chambres techniques lors de la rénovation du trottoir de la rue de Sainte Geneviève, partie comprise entre le carrefour de l'Avenue Saint-Saëns et 50 mètres avant l'entrée au parc de stationnement haut du centre commercial «Grand Bois». Travaux terminés début OCTOBRE 2011.

VI)- Prévention / Sécurité. Tranquillité publique :

Une réunion d'information s'est tenue au commissariat de la Police Nationale de Sainte Geneviève des Bois : Cette réunion d'information entrait dans le cadre de l'opération «CITOYENS VIGILANTS» du ministère de l'Intérieur qui a pour but d'informer et de relayer des faits « anormaux » dans le voisinage, à partir de volontaires dit des « citoyens vigilants » et dont les informations ainsi recueillies seraient communiquées auprès de chaque commissariat de circonscription de la Police Nationale.

Cette nouvelle «fonction citoyenne» est complètement individuelle et s'appuie exclusivement sur le volontariat des habitants au sein d'un quartier.

Néanmoins, les membres du collège du C.Q. n° 4 et les participants à la réunion publique, **demandent la position « officielle » de la municipalité sur ce sujet sensible**. La position de Monsieur le Maire, de l'adjoint au maire délégué à la Vie Démocratique Locale et du conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité sont demandées. Deux membres du collège du C.Q. N° 4, y assistaient, à cette réunion suite à la diffusion d'un message de la coordinatrice des Conseils Quartier, invitant des membres de collège de C.Q. à participer à cette réunion d'information. Il est à noter qu'aucun élu de notre commune ne participait à cette réunion d'information. Affaire à suivre.

VII)- Environnement & Cadre de Vie. Illuminations de notre ville. Noël 2011 / Nouvel An 2012 :

De nouvelles illuminations sont prévues pour Noël 2011 et Nouvel An 2012 :

- Le mail de l'Europe inchangé, (Equipements - LED - acquis en 2009),
- Le sapin naturel, à proximité de la place de Ber, inchangé (Equipements - LED - acquis en 2009),
- La gare routière conservera ses équipements actuels,
- les anciennes illuminations seront remplacées par des LED : rue de Montlhéry,
- UNE nouvelle rue sera illuminée (LED) : la rue de Sainte Geneviève,
- La gare SNCF,
- L'avenue Saint-Saëns : les anciens équipements seront remplacés (LED) et complétés (Chute technique).
- Placette Jules Ferry : un sapin sera mis en place.

De nouveaux équipements décoratifs seront loués pour les carrefours giratoires ou points suivants, afin de participer à la visibilité décorative :

- Gare SNCF,
- carrefour giratoire Martin Luther King,
- carrefour avenue Saint-Saëns / rue de Montlhéry et
- carrefour giratoire de Putlingen,
- carrefour giratoire de la Fontaine de l'Orme,

Nota : Les anciennes illuminations de la rue de Montlhéry pourraient être transférées vers la rue Berlioz. Non validé à ce jour. A confirmer.

- Les entrées de ville vont bénéficier courant NOVEMBRE 2011, d'un nouvel équipement technique (A base de 14 nouveaux poteaux métalliques, permettant de supporter les équipements d'illuminations « ENTREES de VILLE » dans des conditions optimales de sécurité). Pas d'équipements « ENTREES de VILLE » - 700 kg chacun - fixés aux poteaux des candélabres : Fortement et hautement déconseillé par la société ayant le contrat de maintenance de l'éclairage public vis-à-vis de la C.A.V.O. INTERDIT par la C.A.V.O. / service éclairage public, lors du Noël 2010 / Nouvel An 2011.

VIII)- Environnement & Cadre de Vie relatif au stade René Rousseau :

Malgré la fermeture du site, des habitants pénètrent toujours sur le terrain de sport avec leurs animaux, ce qui souille le terrain. Il est demandé une fermeture complète du site (Fermeture des portes « véhicules » et « piétonnes » existantes, **à clef**) par le gardien du centre social Nelson Mandela, à l'issue des activités sportives journalières qui se déroulent dans le gymnase René Rousseau.

VIV)- Opération de rénovation du parc de stationnement de la Place de Ber et de la rue de Liers :

Le démarrage du début des travaux de rénovation envisagé initialement courant NOVEMBRE 2011 et reporté en JANVIER 2012. Le dossier administratif est toujours incomplet. Référence : Dernier courrier de la région Île-de-France, (SEPTEMBRE 2011) transmis pour action à la C.A.V.O. / service voirie, copie adressée à notre commune.

X)- Rénovation de l'allée des Murgers :

Sa rénovation n'est pas planifiée en 2012. Orientations : 2013.

XI) Rénovation de la rue Aristide Briand :

Le trottoir côté impair, figure au plan de rénovation 2012, envoyé tout dernièrement à la C.A.V.O. / service voirie. Une réunion avec les riverains se tiendra le, samedi **5 novembre 2011 de 10 heures à 12 heures 30, à la salle des mariages à l'Hôtel de Ville.**

Nous n'envisageons pas de planifier la date de prochaine réunion publique du C.Q. n° 4, avant que l'ensemble des conseils de quartier ne se soit réuni. Nous souhaitons y débattre de notre rôle et mettre en commun les idées de chacun.

Rédacteur, membre du collège du C.Q. n° 4, figurant ci dessous et représentant du C.Q. n° 4 :

- André GUENOT, (Présent lors de la réunion publique)

Autres membres du collège du C.Q. n° 4 :

- Laure MERY. Représentante du C.Q. n° 4 (Absente excusée).
- Michel VIOLET (Présent lors de la réunion publique).